

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020_5_1



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune ORADOUR

Séance du 23 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 23 septembre à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Date de convocation :

18 septembre 2020

Date d'affichage :

18 septembre 2020

OBJET :**Remboursement caution****TABUTAUD Coline**

Le Maire, Didier LAVERGNE, présente aux membres du conseil municipal que Mme TABUTAUD Coline, locataire du logement 1 rue de la poste à CHILLE 16140 ORADOUR a quitté le logement au 10 septembre 2020.

Après avoir fait l'état des lieux de celui-ci, aucun dégât n'est à déclarer.

Le Maire propose donc de reverser la caution d'un montant de 325.50€ qui avait été versé.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal décident le reversement de cette caution à l'imputation 165 sur le compte de Mme TABUTAUD Coline.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

